

COMMUNE DE SOUVIGNARGUES (Gard)
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres afférents : 15
Membres en exercice : 14
Membres présents : 11

Date convocation : 21/03/2018
Date d'affichage : 21/03/2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept du mois de mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge PATTUS, Maire.

Présents : Mmes et MM Serge PATTUS, Olivier GRAU, Danielle DUMAS, François LEPICIER, Sébastien VIDAL, Eric GUIDO, Adeline POMMIER, Fabrice BOURNIER, Gwenola LE TALLEC, Catherine LECERF, Martial POLGE.

Absents : M. Eric VIDAL, Mme Muriel DESIRA.

Procuration : M. Jérôme LECONTE à Mme Catherine LECERF.

Secrétaire de Séance : M. Martial POLGE.

Le compte-rendu de la séance du 29 janvier 2018 affiché en Mairie le 30 janvier 2018 est approuvé sans remarques ni réserves.

Les délibérations prises en séance du 29 janvier 2018 ont été transmises en Préfecture du Gard et certifiées exécutoires le 30 janvier 2018.

DELIBERATION N° 04
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET M-14 2017

Considérant que Serge PATTUS, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à François LEPICIER, 3^{ème} Adjoint, pour le vote du Compte Administratif ;

Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur Serge PATTUS Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	359 023.71	422 296.58	215 223.07	127 598.62
RESULTATS DE L'EXERCICE		63 272.87	87 624.45	
Résultats reportés		155 017.98	35 982.86	
Restes à réaliser				
RESULTATS DEFINITIFS		218 290.85	123 607.31	

Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DELIBERATION N° 05
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET M-14 2017

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif M-14 de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par la Trésorière accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'Actif, les états du Passif, les états des Restes à recouvrer et les états des Restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif M-14 de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier au 31 décembre 2017 ;

Statuant sur l'exécution du Budget M-14 de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare, à l'unanimité, que le Compte de Gestion M-14 dressé pour l'exercice 2017, par Mme Corinne FABRE, Trésorière Municipale, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 06
AFFECTATION DU RESULTAT 2017 - BUDGET M-14

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le Compte Administratif présente un excédent de Fonctionnement de 218 290.85 €, ainsi qu'un déficit d'investissement de 123 607.31 €, décide à l'unanimité, d'affecter ces résultats aux comptes :

- 002 : Résultat de Fonctionnement reporté pour un montant de 94 683.54 €
- 001 : Résultat d'Investissement reporté pour un montant de - 123 607.31 €
- 1068 : Excédent de Fonctionnement capitalisé : 123 607.31 €

du Budget Primitif 2018.

DELIBERATION N° 07
VOTE DU TAUX DES 3 TAXES LOCALES ANNEE 2018

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, il convient de voter le taux des 3 taxes locales relevant de la compétence de la Commune, c'est-à-dire la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Il est proposé d'augmenter les taux d'imposition de 1% par rapport à ceux de 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation : 8,22 %
- Taxe foncier bâti : 13,05 %
- Taxe foncier non bâti : 54,71 %

Compte tenu de l'augmentation des taux d'imposition et des bases prévisionnelles pour 2018, le produit fiscal attendu pour 2018 est estimé à 208 157 € :

	Bases estimées 2018	Taux en % 2018	Produit fiscal attendu 2018
Taxe d'habitation	1 166 000	8.22	95 845
Taxe foncière bâti	711 800	13.05	92 890
Taxe foncière non bâti	35 500	54.71	19 422
		TOTAL	208 157

Au vu de ces éléments et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les taux des taxes locales énumérés ci-dessus.

**DELIBERATION N° 08
VOTE DU BUDGET PRIMITIF M-14 2018**

Monsieur François LEPICIER, 3^{ème} Adjoint, présente aux membres du Conseil Municipal, les propositions du Budget Primitif M-14 de l'exercice 2018 qui se résument ainsi :

- Les Dépenses et les Recettes de Fonctionnement s'équilibrent à la somme de : 488 168.00 €
- Les Dépenses et les Recettes d'Investissement s'équilibrent à la somme de : 729 211.00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent, à l'unanimité, ces propositions.

**DELIBERATION N° 09
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET M-49 2017**

Considérant que Serge PATTUS, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à François LEPICIER, 3^{ème} Adjoint, pour le vote du Compte Administratif ;

Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur Serge PATTUS Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, le Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	19 560.89	26 877.21	33 156.70	32 370.99
RÉSULTATS DE L'EXERCICE		7 316.32	785.71	
Résultats reportés		79 547.96		11 729.11
Restes à réaliser				
RESULTATS DEFINITIFS		86 864.28		10 943.40

Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DELIBERATION N° 10
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET M-49 2017

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif M-49 de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par la Trésorière accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'Actif, les états du Passif, les états des Restes à recouvrer et les états des Restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif M-49 de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier au 31 décembre 2017 ;

Statuant sur l'exécution du Budget M-49 de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare, à l'unanimité, que le Compte de Gestion M-49 dressé pour l'exercice 2017, par Mme Corinne FABRE, Trésorière Municipale, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 11
AFFECTATION DU RESULTAT 2017 - BUDGET M-49

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le Compte Administratif présente un excédent de Fonctionnement de 86 864.28 €, ainsi qu'un excédent d'investissement de 10 943.40 €, décide, à l'unanimité, d'affecter ces résultats aux comptes :

- 002 : Résultat de Fonctionnement reporté pour un montant de 86 864.28 €
- 001 : Résultat d'Investissement reporté pour un montant de 10 943.40 €

du Budget Primitif 2018.

DELIBERATION N° 12
VOTE DU BUDGET PRIMITIF M-49 2018

Monsieur François LEPICIER, 3^{ème} Adjoint, présente aux membres du Conseil Municipal, les propositions du Budget Primitif M-49 de l'exercice 2018 qui se résument ainsi :

- Les Dépenses et les Recettes d'Exploitation s'équilibrent à la somme de : 110 995.00 €
- Les Dépenses et les Recettes d'Investissement s'équilibrent à la somme de : 135 565.00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent, à l'unanimité, ces propositions.

Monsieur le Maire clôture la séance à 23 heures et rappelle le numéro d'ordre des délibérations prises :

- 04 : Approbation du Compte Administratif Budget M-14 2017.
 - 05 : Approbation du Compte de Gestion Budget M-14 2017.
 - 06 : Affectation du Résultat Budget M-14 2017.
 - 07 : Vote du taux des 3 taxes locales 2018.
 - 08 : Vote du Budget Primitif M-14 2018.
 - 09 : Approbation du Compte Administratif Budget M-49 2017.
 - 10 : Approbation du Compte de Gestion Budget M-49 2017.
 - 11 : Affectation du Résultat Budget M-49 2017.
 - 12 : Vote du Budget Primitif M-49 2018.
-

Compte rendu affiché en Mairie le 30 mars 2018.

Le Maire,
Serge PATTUS